RCS : NIMES
Code greffe : 3003

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NIMES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2019 B 00379
Numéro SIREN : 848 356 895
Nom ou dénomination : ABG

Ce dépôt a été enregistré le 13/09/2023 sous le numéro de dépôt B2023/011402

B 1402

30 - 3/16 - B - 056YV

Bilan

Bilan

ACTIF				
		Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)		Exercice clos le 31/12/2021 (12 mois)
	Brut	Amort. - Prov.	Net	Net
Immobilisations incorp. : Fonds commercial				
Immobilisations incorp. : Autres				
Immobilisations corporelles	26 885	26 885		
Immobilisations financières				
Total I : Actif immobilisé	**26 885**	**26 885**		
Stocks - Matières premières, approvisionnements, en cours de production				
Stocks - Marchandises				
Av. et Ac. versés sur commandes				
Créances : Clients et comptes rattachés				
Créances : Autres	11 209		11 209	2 627
Valeurs mobilières de placement	10 206		10 206	8 375
Disponibilités	546		546	20 160
Charges constatées d'avance				
Total II : Actif circulant	**21 961**		**21 961**	**31 162**
Total général (I + II)	**48 846**	**26 885**	**21 961**	**31 162**

Bilan

30 - 4/16 - A - 056YV

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)	Exercice clos le 31/12/2021 (12 mois)
	Net	Net
Capital social ou individuel	500	500
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale	50	50
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	7 844	-3 262
Résultat de l'exercice	5 757	20 106
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Total I : Capitaux propres	**14 151**	**17 394**
Total II : Provisions pour risques et charges		
Emprunts et dettes assimilées	7 810	13 578
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Fournisseurs et comptes rattachés		
Autres dettes		190
Produits constatés d'avance		
Total III : Dettes	**7 810**	**13 768**
Total général (I + II + III)	**21 961**	**31 162**

Compte de résultat

Compte de Résultat

30 - 5/16 - B - 056YV

RÉSULTAT COMPTABLE	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)	Exercice clos le 31/12/2021 (12 mois)
Ventes de marchandises		
Production vendue - Biens		
Production vendue - Services	14 992	6 547
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation reçues		19 638
Autres produits		
Total I : Produits d'exploitation	**14 992**	**26 185**
Achats de marchandises (y compris droits de douane)		
Variation de stock (marchandises)		
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)		
Variation de stock (matière première et approvisionnement)		
Autres charges externes	9 410	5 565
Impôts, taxes et versements assimilés		208
Rémunérations du personnel		
Charges sociales		
Dotations aux amortissements		
Dotations aux provisions		
Autres charges		
Total II : Charges d'exploitation	**9 410**	**5 773**
Résultat d'exploitation (I - II)	**5 582**	**20 412**
Total III : Produits financiers	385	
Total IV : Produits exceptionnels		
Total V : Charges financières	210	307
Total VI : Charges exceptionnelles		
Total VII : Impôts sur les bénéfices		
Bénéfices ou pertes (Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII))	**5 757**	**20 106**

Détail des comptes

Détail des comptes

30 - 6/16 - A - 056YV

BILAN SIMPLIFIÉ				
	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)	Exercice clos le 31/12/2021 (12 mois)	Variation	
			En valeur	En %
Actif				
Actif immobilisé				
Immobilisations corporelles	**0.01**	**0.01**		
21540000 immo. matériel industriel	26 885.01	26 885.01		
28154000 amor. matériel industriel	-26 885.00	-26 885.00		
Total I	**0.01**	**0.01**		
Actif circulant				
Créances - Autres	**11 208.54**	**2 627.08**	**8 581.46**	**326.65**
455200 ADRIEN BARBERIO	1 950.00	1 950.00		
44567000 CREDIT DE TVA	251.00	306.00	-55.00	-17.97
44575000 TVA collectée à 10 %		0.32	-0.32	-100.00
44580000 TVA A REGULARISER	7.54	370.76	-363.22	-97.97
46700000 ERREUR VIRT JULIEN REBICHON	9 000.00		9 000.00	
Valeurs mobillères de placement	**10 206.40**	**8 374.79**	**1 831.61**	**21.87**
50300000 ACTIONS	10 206.40	8 374.79	1 831.61	21.87
Disponibilités	**545.97**	**20 160.03**	**-19 614.06**	**-97.29**
51200000 Banque CIC	545.97	20 160.03	-19 614.06	-97.29
Total II	**21 960.91**	**31 161.90**	**-9 200.99**	**-29.53**
Total général (I + II)	**21 960.92**	**31 161.91**	**-9 200.99**	**-29.53**

Détail des comptes

BILAN SIMPLIFIÉ				
	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)	Exercice clos le 31/12/2021 (12 mois)	Variation	
			En valeur	En %
Passif				
Capitaux propres				
Capital social ou individuel	**500.00**	**500.00**		
10100000 Capital	500.00	500.00		
Réserve légale	**50.00**	**50.00**		
10610000 RESERVE LEGALE	50.00	50.00		
Report à nouveau	**7 844.10**	**-3 261.52**	**11 105.62**	**-340.50**
11000000 Report à nouveau (créditeur)	7 844.10		7 844.10	
11900000 Report à nouveau (débiteur)		-3 261.52	3 261.52	-100.00
Résultat de l'exercice	**5 756.68**	**20 105.62**	**-14 348.94**	**-71.37**
Total I	**14 150.78**	**17 394.10**	**-3 243.32**	**-18.65**
Dettes				
Emprunts et dettes assimilées	**7 810.14**	**13 578.10**	**-5 767.96**	**-42.48**
16410000 Emprunts bancaires	7 810.14	13 566.08	-5 755.94	-42.43
16800000 Emprunts (Autres)		12.02	-12.02	-100.00
Autres dettes		**189.71**	**-189.71**	**-100.00**
44566000 TVA déductible sur autres biens et services		169.99	-169.99	-100.00
46860000 CHARGES A PAYER		19.72	-19.72	-100.00
Total III	**7 810.14**	**13 767.81**	**-5 957.67**	**-43.27**
Total général (I + II + III)	**21 960.92**	**31 161.91**	**-9 200.99**	**-29.53**

Détail des comptes

COMPTE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ				
	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)	Exercice clos le 31/12/2021 (12 mois)	Variation	
			En valeur	En %
Produits d'exploitation				
Production vendue - Services	**14 991.72**	**6 546.84**	**8 444.88**	**128.99**
70600000 Prestations, TVA à 10 %	6 991.72	4 046.84	2 944.88	72.77
70650000 Prestations TVA à 20 %	8 000.00	2 500.00	5 500.00	220.00
Subventions d'exploitation reçues		**19 638.00**	**-19 638.00**	**-100.00**
74000000 Subventions reçues		19 638.00	-19 638.00	-100.00
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)	**14 991.72**	**26 184.84**	**-11 193.12**	**-42.75**
Charges d'exploitation				
Autres charges externes	**9 409.77**	**5 564.63**	**3 845.14**	**69.10**
60410000 FRAIS DE STOCKAGE	2 400.00	1 400.00	1 000.00	71.43
60630000 petits outillages, produits d'entretien	800.03	515.66	284.37	55.15
60631000 STRUCTURE GONFABLE	58.32		58.32	
61300000 Locations matériels, véhicules, locaux	2 565.99		2 565.99	
61500000 Entretien et réparations		585.00	-585.00	-100.00
61600000 Assurances, Primes versées	443.07	410.39	32.68	7.96
61610000 ASSURANCE PRET	149.16	149.16		
62200000 Commissions et honoraires	50.00	50.00		
62260000 HONORAIRES JURISOCIETE	25.00		25.00	
62270000 FRAIS D ACTES	90.44		90.44	
62300000 Publicité,publications,relations publiques	58.73	301.02	-242.29	-80.49
62500000 Déplacements,missions et réceptions	831.12	1 391.24	-560.12	-40.26
62570000 RESTAURANT	1 302.28	85.20	1 217.08	
62710000 FRAIS BANCAIRE	635.63	676.96	-41.33	-6.11
Impôts, taxes et versements assimilés		**208.00**	**-208.00**	**-100.00**
63511000 contribution économique territoriale (CET)		208.00	-208.00	-100.00
Total des charges d'exploitation (II)	**9 409.77**	**5 772.63**	**3 637.14**	**63.01**
1 - Résultat d'exploitation (I - II)	**5 581.95**	**20 412.21**	**-14 830.26**	**-72.65**
Produits et charges divers				
Produits financiers (III)	**385.00**		**385.00**	
76200000 Produit des autres immobilisations financières	385.00		385.00	
Charges financières (V)	**210.27**	**306.59**	**-96.32**	**-31.42**
66110000 INTERETS EMPRUNT	164.02	249.66	-85.64	-34.30
66150000 INTERET FRAIS BANCAIRE	46.25	56.93	-10.68	-18.76
2 - Bénéfice ou perte : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)	**5 756.68**	**20 105.62**	**-14 348.94**	**-71.37**

Etats fiscaux

30 - 8/16 - A - 056YV

Désignation de l'entreprise	SAS ABG
Adresse de l'entreprise	336 rue des pélicans 30900 Nîmes
SIRET	84835689500013
Durée de l'exercice en nombre de mois *	12
Durée de l'exercice précédent *	12

Exercice N clos le 31/12/2022

ACTIF

			Brut 1	Amortissements – Provisions 2	Net 3
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial * 010		012	
		Autres * 014		016	
	Immobilisations corporelles *	028	26885	030 26885	
	Immobilisations financières * (1)	040		042	
	Total I (5)	044	26885	048 26885	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052	
	STOCKS Marchandises *	060		062	
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066	
	Créances (2) Clients et comptes rattachés *	068		070	
	Créances (2) Autres * (3)	072	11209	074	11209
	Valeurs mobilières de placement	080	10206	082	10206
	Disponibilités	084	546	086	546
	Charges constatées d'avance *	092		094	
	Total II	096	21961	098	21961
	Total général (I + II)	110	48846	112 26885	21961

PASSIF

		Exercice N 1	NET
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	500
	Écarts de réévaluation	124	
	Réserve légale	126	50
	Réserves réglementées *	130	
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants) * 131	132	
	Report à nouveau	134	7844
	Résultat de l'exercice	136	5757
	Subventions d'investissement	137	
	Provisions réglementées	140	
	Total I	142	14151
Provisions pour risques et charges	**Total II**	154	
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156	7810
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164	
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : ..... 169)	172	
	Produits constatés d'avance	174	
	Total III	176	7810
	Total général (I + II + III)	180	21961

RENVOIS

(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195
(2)	Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182
(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs	199 1950	(5) Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

Néant ☐

②

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS ABG

Exercice N clos le : 31/12/2022

Formulaire déposé au titre de l'IR : 018

A – RÉSULTAT COMPTABLE

PRODUITS D'EXPLOITATION

Ventes de marchandises *			209	210	
Production vendue	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires	215	214	
	Services *		217	218	14992
Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222	
Production immobilisée *				224	
Subventions d'exploitations reçues				226	
Autres produits				230	
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)				232	14992

CHARGES D'EXPLOITATION

Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234	
Variation de stocks (marchandises) *			236	
Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)			238	
Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *			240	
Autres charges externes *	(dont crédit-bail : - mobilier : - immobilier :)		242	9410
Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle, CFE et CVAE *	243	244	
Rémunérations du personnel *			250	
Charges sociales (cf. renvoi 380)			252	
Dotations aux amortissements *			254	
Dotations aux provisions			256	
Autres charges — dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *		259	262	
Autres charges — dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260		
Total des charges d'exploitation (II)			264	9410
1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)			270	5582
Produits financiers (III) 280	385		**Charges financières (V)** 294	210
			Produits exceptionnels (IV) 290	
Charges exceptionnelles (VI) — dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 *octies*)		347	300	
Charges exceptionnelles (VI) — dont amortissements exceptionnels de 25 % des constructions nouvelles (art. 39 *quinquies* D)		348		
			306	
2 – BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)			310	5757

B – RÉSULTAT FISCAL

Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2 : 312 — 5757 — 314

RÉINTÉGRATIONS

Rémunérations et avantages personnels non déductibles *	316
Amortissements excédentaires (art 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles	318
Provisions non déductibles *	322
Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice n° 2033-NOT-SD)	324
Divers* dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés 247 — Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC * 248	330
Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option — (Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 *sexies* D) 249)	251
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime	998
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime	999

DÉDUCTIONS

Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997	
Entreprises nouvelles (44 *sexies*)	986	ZFU – TE (44 *octies* et *octies* A)	987	342	
Reprise d'entreprises en difficulté (44 *septies*)	981	JEI (44 *sexies* A)	989		
ZRD (44 *terdecies*)	127	ZRR (44 *quindecies*)	138		
Bassins d'emploi à redynamiser (44 *duodecies*)	991				
ZFANG (44 *quaterdecies*)	345	Investissements outre-mer	344		
BUD (44 sexdecies)	992	Zone de développement prioritaire (44 *septdecies*)	993		
Créance due au titre du report en arrière du déficit			346	350	
Dont divers — Déduction exceptionnelle (art. 39 *decies*)			655		
Déduction exceptionnelle (art. 39 *decies* A)			643		
Déduction exceptionnelle (art. 39 *decies* B)			645		
Déduction exceptionnelle (art. 39 *decies* C)			647		
Déduction exceptionnelle (art. 39 *decies* D)			648		
Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)			641		
Déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)			990		
Déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)			649		

RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS — Bénéfice col.1 / Déficit col 2	352	5757	354	
Déficits — Déficit de l'exercice reporté en arrière *	356			
Déficits antérieurs reportables * 11843 — dont imputés sur le résultat :			360	5757
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS — Bénéfice col 1 / Déficit col 2	370		372	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

IMMOBILISATIONS – AMORTISSEMENTS – PLUS-VALUES – MOINS-VALUES

③

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS ABG

I IMMOBILISATIONS

ACTIF IMMOBILISÉ

		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404	406		
	Autres	410		412		414	416		
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424	426		
	Constructions	430		432		434	436		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	440	26885	442		444	446	26885	
	Installations générales, agencements, aménagements divers	450		452		454	456		
	Matériel de transport	460		462		464	466		
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474	476		
Immobilisations financières		480		482		484	486		
	TOTAL	490	26885	492		494	496	26885	

II AMORTISSEMENTS

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Fonds commercial		495		497	498	499	
Autres immobilisations incorporelles		500		502	504	506	
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512	514	516	
	Constructions	520		522	524	526	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	530	26885	532	534	536	26885
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542	544	546	
	Matériel de transport	550		552	554	556	
	Autres immobilisations corporelles	560		562	564	566	
	TOTAL	570	26885	572	574	576	26885

III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES à 19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS et 12,8 % pour les entreprises à l'IR (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mise hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé

1	2	3	4	5

6	7	8	9	10

Immobilisations	Valeur d'actif * ①	Amortissements* ②	Valeur résiduelle ③	Prix de cession* ④	Plus ou moins-values Court terme* ⑤	19 % ⑥	Long terme 15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
Total	578	580	582	584	586	581	587	589
Plus-values taxables à 19 % (1)		579	Régularisations		590	583	594	595
TOTAL					596	585	597	599

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 *bis* JA, 210 F et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

30 - 9/16 - B - 056YV

Néant ☐

④ **RELEVÉ DES PROVISIONS – AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES – DÉFICITS**

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts) Désignation de l'entreprise SAS ABG

I RELEVÉ DES PROVISIONS – AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS

			Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées *	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et en cours	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
	TOTAL	680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES

		Dotations		Reprises
Fonds commercial	681		683	
Immobilisations Incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Installations techniques, matériel et outillage	730		735	
Inst. générales, agencements et aménagements divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	11843
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982 bis	
Nombre d'opérations sur l'exercice (2)	982 Ter	
Déficits imputés	983	5757
Déficits reportables	984	6086
Déficits de l'exercice	860	
Total des déficits restant à reporter	870	6086

III DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin (I de l'art. 154 bis du CGI)	325		381	
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327			
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *	dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326		380	
N° du centre de gestion agréé				388	
Montant de la TVA collectée				374	2299
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)				378	1274
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant				399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 *bis* du CGI pour l'entreprise donatrice				398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 *octies* du CGI				397	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau n° 2033-D-SD déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

(liste des personnes ou groupement de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10% du capital de la société)

30 - 10/16 - A - 056YV

EXERCICE CLOS LE : 2022-12-31 N° SIRET : 84835689500013

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE : SAS ABG

ADRESSE (voie) : 336 rue des pélicans

CODE POSTAL : 30900 VILLE : Nîmes

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	**901**	1	**Nombre total de parts ou d'actions correspondantes**	**902**	50
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	**903**	2	**Nombre total de parts ou d'actions correspondantes**	**904**	100

I CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique : SAS Dénomination : barberio holding
N° SIREN (si société établie en France) : 918956913 % de détention : 33.33 Nb de parts ou actions : 50
Adresse : 6 lot hameau de la fontaine
34800 nebian Pays : FR

II CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Nom patronymique : Gallego Prénom(s) : Benjamin
Nom marital :
% de détention : 33.33 Nb de parts ou actions : 50
Naissance Date : 1988-11-24 N° Département : 34000 Commune : montpellier Pays : FR
Adresse : 336 rue des pelicans
30900 nimes Pays : FR

Nom patronymique : Rebichon Prénom(s) : julien
Nom marital :
% de détention : 33.33 Nb de parts ou actions : 50
Naissance Date : 1988-10-18 N° Département : 34000 Commune : montpellier Pays : FR
Adresse : 45 rue simone de beauvoir
30900 nimes Pays : FR

Néant ☒

7 FILIALES ET PARTICIPATIONS

(liste des personnes ou groupement de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10% du capital)

EXERCICE CLOS LE : 2022-12-31 N° SIRET : 84835689500013
DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE : SAS ABG
ADRESSE (voie) 336 rue des pélicans
CODE POSTAL : 30900 VILLE Nimes

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE	**0**

N° 2065 -

Formulaire à déposer en double exemplaire

Formulaire obligatoire (art 223 du Code général des impôts)

Timbre à date du service

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

30 - 11/16 - B - 056YV

01/01/2022	31/12/2022		X

Désignation de la société:	Adresse du siège social:
SAS ABG	336 rue des pélicans
SIRET 84835689500013	30900 Nimes
Adresse du principal établissement:	Ancienne adresse en cas de changement:

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:

SIRET

Activités exercées	organisation, promotions et tout genre	Si vous avez changé d'activité, cochez la case	

1. Résultat fiscal

Bénéfice imposable au taux normal: 0 — Déficit

Bénéfice imposable à 15 %: 0

Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %

2. Plus-values

PV à long terme imposables à 15 %

PV à long terme imposables à 19 %

PV exonérées (art. 238 *quindecies*)

Autres PV imposables à 19 %

PV à long terme imposables à 0%

3. Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprise nouvelle, art. 44 *sexies*

Jeunes entreprises innovantes, art. 44 *sexies*-0 A

Entreprise nouvelle, art. 44 *septies*

Zone franche d'activité nouvelle génération, art. 44 *quaterdecies*

Zone de restructuration de la défense, art. 44 *terdecies*

Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 *sexdecies*

Zone franche urbaine – Territoire entrepreneur, art. 44 *octies* A

Autres dispositifs

Zone de développement prioritaire, art. 44 *septdecies*

Société d'investissement immobilier cotée

Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)

Plus-values exonérées relevant du taux de 15%

4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W du CGI (cocher la case)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts

2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.

Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%

Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33%

1. Si vous êtes la société tête de groupe soumise au dépôt de la déclaration n °2258-SD (art. 223 *quinquies* C-I-1 du CGI), cocher la case ci-contre

2. Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée — Nom/Adresse N°

3. Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 *quinquies* C-I-2 du CGI), cocher la case ci-contre

Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe — Nom/Adresse N°

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?	OUI	Si oui, indication du logiciel utilisé	MACOMPTA.FR - www.macompta.fr

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr

S'agissant des notices des liasses fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur ou certificateur conventionné :

Examen de conformité fiscale (ECF) prestataire :

N° d'agrément du CGA/OMGA ou viseur ou certificateur conventionné

Formulaire obligatoire
(article 223 du Code général des impôts)

N2065BIS - 2023
Néant ☒

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS
ANNEXE AU FORMULAIRE N° 2065-SD

I	**RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS**					
Montant global brut des distributions (1)	payées par la société elle-même	*a*		payées par un établissement chargé du service des titres	*b*	
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)					*c*	
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées					*d*	
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)					*e*	
					f	
					g	
					h	
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)					*i*	
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI					*j*	
Montant des revenus répartis (5)				***Total (a à h)***		

J **RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)**

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI): * SARL, tous les associés; * SCA, associés gérants; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités * SEP et société de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants (1)	Pour les SARL	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit (2)	Année au cours de laquelle le versement a été effectué (3)	Montant des sommes versées				
			à titre de traitements, émoluments et indemnités proprement dits (4)	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6	
				Indemnités forfaitaires (5)	Remboursements (6)	Indemnités forfaitaires (7)	Remboursements (8)

K **DIVERS**

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

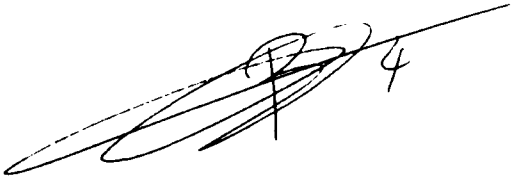
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

L **CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION**

RÉMUNÉRATIONS		**MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSÉES À 0 %,15% ou 19 %**			
			0%	15%	19%
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice			
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)		MVLT réalisée au cours de l'exercice			
		MVLT restant à reporter			

M **CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONS**

Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice	
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice	



① **BILAN SIMPLIFIÉ**

30 - 12/16 - A - 056YV

Désignation de l'entreprise	SAS ABG
Adresse de l'entreprise	336 rue des pélicans 30900 Nîmes
SIRET	84835689500013
Durée de l'exercice en nombre de mois *	12
Durée de l'exercice précédent *	12

ACTIF

			Brut 1	Amortissements – Provisions 2	Exercice N clos le 31/12/2022 Net 3
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial * 010		012	
		Autres * 014		016	
	Immobilisations corporelles *	028	26885	030 26885	
	Immobilisations financières * (1)	040		042	
	Total I (5)	044	26885	048 26885	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052	
	STOCKS Marchandises *	060		062	
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066	
	Créances (2) Clients et comptes rattachés *	068		070	
	Créances (2) Autres * (3)	072	11209	074	11209
	Valeurs mobilières de placement	080	10206	082	10206
	Disponibilités	084	546	086	546
	Charges constatées d'avance *	092		094	
	Total II	096	21961	098	21961
	Total général (I + II)	110	48846	112 26885	21961

PASSIF

		Exercice N 1	NET
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	500
	Écarts de réévaluation	124	
	Réserve légale	126	50
	Réserves réglementées *	130	
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants) * 131	132	
	Report à nouveau	134	7844
	Résultat de l'exercice	136	5757
	Subventions d'investissement	137	
	Provisions réglementées	140	
	Total I	142	14151
Provisions pour risques et charges	**Total II**	154	
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156	7810
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164	
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : ..... 169)	172	
	Produits constatés d'avance	174	
	Total III	176	7810
	Total général (I + II + III)	180	21961

RENVOIS

(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195
(2)	Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182
(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs	199 1950	(5) Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

N° 2033B - 2023

Néant ☐

② **COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)**

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS ABG

Exercice N clos le : 31/12/2022

A – RÉSULTAT COMPTABLE

Formulaire déposé au titre de l'IR : 018

PRODUITS D'EXPLOITATION

Ventes de marchandises *			209	210	
Production vendue	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires	215	214	
	Services *		217	218	14992
Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222	
Production immobilisée *				224	
Subventions d'exploitations reçues				226	
Autres produits				230	
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)				232	14992

CHARGES D'EXPLOITATION

Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234	
Variation de stocks (marchandises) *			236	
Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)			238	
Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *			240	
Autres charges externes *	(dont crédit-bail : - mobilier : - immobilier :)		242	9410
Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle, CFE et CVAE * 243)		244	
Rémunérations du personnel *			250	
Charges sociales (cf. renvoi 380)			252	
Dotations aux amortissements *			254	
Dotations aux provisions			256	
Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * 259		262	
	dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles 260			
Total des charges d'exploitation (II)			264	9410

1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)		270	5582
Produits financiers (III) 280	385	**Charges financières (V)** 294	210
		Produits exceptionnels (IV) 290	
Charges exceptionnelles (VI) dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 *octies*) 347		300	
dont amortissements exceptionnels de 25 % des constructions nouvelles (art. 39 *quinquies* D) 348			
		308	
2 – BÉNÉFICES OU PERTES Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)		310	5757

B – RÉSULTAT FISCAL

Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2 : 312 — 5757 — 314

RÉINTÉGRATIONS

Rémunérations et avantages personnels non déductibles *	316		
Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles	318		
Provisions non déductibles *	322		
Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice n° 2033-NOT-SD)	324		
Divers* dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés 247 — Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC * 248	330		
Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option — (Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 *sexies* D) 249)	251		
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime	998		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime	999		

DÉDUCTIONS

Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997	
Entreprises nouvelles (44 *sexies*) 986	ZFU – TE (44 *octies* et *octies* A) 987			342	
Reprise d'entreprises en difficulté (44 *septies*) 981	JEI (44 *sexies* A) 989				
ZRD (44 *terdecies*) 127	ZRR (44 *quindecies*) 138				
Bassins d'emploi à redynamiser (44 *duodecies*) 991					
ZFANG (44 *quaterdecies*) 345	Investissements outre-mer 344				
BUD (44 sexdecies) 992	Zone de développement prioritaire (44 *septdecies*) 993				
Créance due au titre du report en arrière du déficit	346			350	
Dont divers — Déduction exceptionnelle (art. 39 *decies*)	655				
Déduction exceptionnelle (art. 39 *decies* A)	643				
Déduction exceptionnelle (art. 39 *decies* B)	645				
Déduction exceptionnelle (art. 39 *decies* C)	647				
Déduction exceptionnelle (art. 39 *decies* D)	648				
Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)	641				
Déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)	990				
Déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)	649				

RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS — Bénéfice col.1 / Déficit col.2	352	5757	354	
Déficits Déficit de l'exercice reporté en arrière *	356			
Déficits antérieurs reportables * 11843 — dont imputés sur le résultat :			360	5757
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS — Bénéfice col.1 / Déficit col.2	370		372	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

IMMOBILISATIONS – AMORTISSEMENTS – PLUS-VALUES – MOINS-VALUES

③

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS ABG

I - IMMOBILISATIONS

ACTIF IMMOBILISÉ		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale * Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400	402	404	406	
	Autres	410	412	414	416	
Immobilisations corporelles	Terrains	420	422	424	426	
	Constructions	430	432	434	436	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	440 26885	442	444	446 26885	
	Installations générales, agencements, aménagements divers	450	452	454	456	
	Matériel de transport	460	462	464	466	
	Autres immobilisations corporelles	470	472	474	476	
Immobilisations financières		480	482	484	486	
	TOTAL	490 26885	492	494	496 26885	

II - AMORTISSEMENTS

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Fonds commercial		495	497	498	499
Autres immobilisations incorporelles		500	502	504	506
Immobilisations corporelles	Terrains	510	512	514	516
	Constructions	520	522	524	526
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	530 26885	532	534	536 26885
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540	542	544	546
	Matériel de transport	550	552	554	556
	Autres immobilisations corporelles	560	562	564	566
	TOTAL	570 26885	572	574	576 26885

III - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES à 19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS et 12,8 % pour les entreprises à l'IR (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mise hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé	1	2	3	4	5
	6	7	8	9	10

Immobilisations	Valeur d'actif * ①	Amortissements* ②	Valeur résiduelle ③	Prix de cession* ④	Plus ou moins-values Court terme* ⑤	19 % ⑥	Long terme 15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
Total	578	580	582	584	586	581	587	589
Plus-values taxables à 19 % (1)		579	Régularisations		590	583	594	595
TOTAL					596	585	597	599

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 *bis* JA, 210 F et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

30 - 13/16 - B - 056YV

Néant ☐

④ **RELEVÉ DES PROVISIONS – AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES – DÉFICITS**

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts) Désignation de l'entreprise SAS ABG

I RELEVÉ DES PROVISIONS – AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS			Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées *	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et en cours	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
	TOTAL	680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES

		Dotations		Reprises
Fonds commercial	681		683	
Immobilisations Incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Installations techniques, matériel et outillage	730		735	
Inst. générales, agencements et aménagements divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	11843
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982 bis	
Nombre d'opérations sur l'exercice (2)	982 Ter	
Déficits imputés	983	5757
Déficits reportables	984	6086
Déficits de l'exercice	860	
Total des déficits restant à reporter	870	6086

III DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin (I de l'art. 154 bis du CGI)	325		381	
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327			
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *	dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326		380	
N° du centre de gestion agréé				388	
Montant de la TVA collectée				374	2299
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)				378	1274
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant				399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 *bis* du CGI pour l'entreprise donatrice				398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 *octies* du CGI				397	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau n° 2033-D-SD déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

N2033F -
Néant

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

(liste des personnes ou groupement de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10% du capital de la société)

30 - 14/16 - A - 056YV

EXERCICE CLOS LE : 2022-12-31 N° SIRET : 84835689500013

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE : SAS ABG

ADRESSE (voie) : 336 rue des pélicans

CODE POSTAL : 30900 VILLE : Nîmes

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	**901**	1	**Nombre total de parts ou d'actions correspondantes**	**902**	50
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	**903**	2	**Nombre total de parts ou d'actions correspondantes**	**904**	100

I CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique : SAS Dénomination : barberio holding
N° SIREN (si société établie en France) 918956913 % de détention : 33.33 Nb de parts ou actions : 50
Adresse : 6 lot hameau de la fontaine
34800 nebian Pays : FR

II CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Nom patronymique : Gallego Prénom(s) : Benjamin
Nom marital :
% de détention : 33.33 Nb de parts ou actions : 50
Naissance Date : 1988-11-24 N° Département : 34000 Commune : montpellier Pays : FR
Adresse : 336 rue des pelicans
30900 nimes Pays : FR

Nom patronymique : Rebichon Prénom(s) : julien
Nom marital :
% de détention : 33.33 Nb de parts ou actions : 50
Naissance Date : 1988-10-18 N° Département : 34000 Commune : montpellier Pays : FR
Adresse : 45 rue simone de beauvoir
30900 nimes Pays : FR

Néant [X]

7 FILIALES ET PARTICIPATIONS

(liste des personnes ou groupement de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10% du capital)

EXERCICE CLOS LE : 2022-12-31 N° SIRET : 84835689500013

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE : SAS ABG

ADRESSE (voie) : 336 rue des pélicans

CODE POSTAL : 30900 VILLE : Nîmes

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE	**0**

N° 2065 -

Formulaire à déposer en double exemplaire

Formulaire obligatoire (art 223 du Code général des impôts)

Timbre à date du service

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

30 - 15/16 - B - 056YV

[redacted]	01/01/2022	[redacted]	31/12/2022	X

Désignation de la société:		Adresse du siège social:
SAS ABG		336 rue des pélicans
SIRET	84835689500013	30900 Nîmes
Adresse du principal établissement:		Ancienne adresse en cas de changement:

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:

SIRET

Activités exercées	organisation, promotions et [redacted] tout genre	Si vous avez changé d'activité, cochez la case	

1. Résultat fiscal

Bénéfice imposable au taux normal: 0 — Déficit

Bénéfice imposable à 15 %: 0

Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %

2. Plus-values

PV à long terme imposables à 15 %

PV à long terme imposables à 19 %

PV exonérées (art. 238 *quindecies*)

Autres PV imposables à 19 %

PV à long terme imposables à 0%

3. Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprise nouvelle, art. 44 *sexies*

Jeunes entreprises innovantes, art. 44 *sexies*-0 A

Entreprise nouvelle, art. 44 *septies*

Zone franche d'activité nouvelle génération, art. 44 *quaterdecies*

Zone de restructuration de la défense, art. 44 *terdecies*

Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 *sexdecies*

Zone franche urbaine – Territoire entrepreneur, art. 44 *octies* A

Autres dispositifs

Zone de développement prioritaire, art. 44 *septdecies*

Société d'investissement immobilier cotée

Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)

Plus-values exonérées relevant du taux de 15%

4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W du CGI (cocher la case)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts

2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.

Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%

Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33%

1. Si vous êtes la société tête de groupe soumise au dépôt de la déclaration n °2258-SD (art. 223 *quinquies* C-I-1 du CGI), cocher la case ci-contre

2. Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée — Nom/Adresse N°

3. Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 *quinquies* C-I-2 du CGI), cocher la case ci-contre

Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe — Nom/Adresse N°

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?	OUI	Si oui, indication du logiciel utilisé	MACOMPTA.FR - www.macompta.fr

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr

S'agissant des notices des liasses fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur ou certificateur conventionné :

Examen de conformité fiscale (ECF)

prestataire :

N° d'agrément du CGA/OMGA ou viseur ou certificateur conventionné

Formulaire obligatoire
(article 223 du Code général
des impôts)

N2065BIS - 2023
Néant. ☒

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS
ANNEXE AU FORMULAIRE N° 2065-SD

I	**RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS**					
Montant global brut des distributions (1)	payées par la société elle-même	*a*		payées par un établissement chargé du service des titres	*b*	
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)					*c*	
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées					*d*	
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)					*e*	
					f	
					g	
					h	
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)					*i*	
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI					*j*	
Montant des revenus répartis (5)				***Total (a à h)***		

J **RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)**

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI): * SARL, tous les associés; * SCA, associés gérants; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités * SEP et société de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants (1)	Pour les SARL Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit. (2)	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société. Année au cours de laquelle le versement a été effectué (3)	Montant des sommes versées : à titre de traitements, émoluments et indemnités proprement dits (4)	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement Indemnités forfaitaires (5)	 Remboursements (6)	à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6 Indemnités forfaitaires (7)	 Remboursements (8)

K **DIVERS**

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

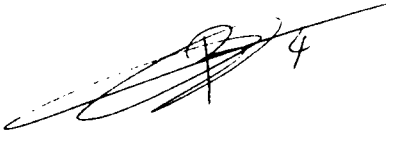
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

L **CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION**

RÉMUNÉRATIONS		**MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSÉES À 0 %,15% ou 19 %**			
			0%	15%	19%
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice			
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)		MVLT réalisée au cours de l'exercice			
		MVLT restant à reporter			

M **CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONS**

Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice	
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice	



SAS ABG,
Société par actions simplifiée
au capital de 500,00 €,
Siège social : 336 RUE DES PELICANS 30900 NIMES
RCS Nimes B 848 356 895 – SIRET : 84835689500013

Procès-Verbal en date du 26/07/2023

AG EXTRAORDINAIRE D'APPROBATION DES COMPTES

Le Vingt Six Juillet Deux Mille Vingt Trois,
L(es) associé(s) de la société ABG, société par actions simplifiée au capital de 500,00 €, se sont réunis en Assemblée Générale Extraordinaire au 336 RUE DES PELICANS 30900 NIMES , siège social de la société, sur convocation de la gérance.

Sont présent :

- Monsieur JULIEN REBICHON, 50 parts
- Monsieur BENJAMIN GALLEGO, 50 parts
- Monsieur ADRIEN BARBERIO, représentant BARBERIO HOLDING, 50 parts

Le total des parts présentées est égal au nombre de parts composant le capital social, l'assemblée est donc déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

La séance est présidée par Benjamin GALLEGO, président de la société.
Le président rappelle que l'Assemblée va délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2022 ;

- Affectation du résultat et éventuellement distribution d'un dividende ;
- Approbation des conventions réglementées intervenues entre la société et les actionnaires ;

Puis lecture est donnée du rapport du président.

1ÈRE RÉSOLUTION

L'assemblée générale approuve le rapport de gestion du président et les comptes de l'exercice clos le *31/12/2022*, et lui donne quitus de sa gestion.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

2ÈME RÉSOLUTION

L'assemblée générale approuve la proposition d'affectation du résultat qui lui a été présentée.

30 - 16/16 - A - 056YV

En conséquence, les *bénéfices* de l'exercice, qui se montent à *5757,00* euros, sont affectés au compte « report à nouveau ».

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

3ÈME RÉSOLUTION

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie ou d'un extrait certifié conforme du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toute formalité de publicité afférente aux résolutions ci-dessus adoptées.

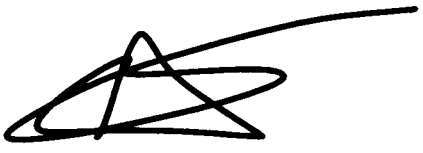
De tout ce qui précède il a été établi le présent procès-verbal qui a été signé, conformément à l'article 27 des statuts, par *BENJAMIN GALLEGO (président)* pour servir et valoir ce que de droit.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

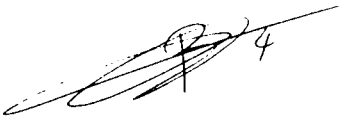
L'ordre du jour étant épuisé, et personne ne demandant plus la parole, le gérant déclare la séance levée.
De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé, après lecture par le gérant et les associés.

Fait en 3 originaux,
À NIMES
Le 26/07/2023

SIGNATURE DES ASSOCIÉS







N° de demande : D2321600413

SAS ABG,
Société par actions simplifiée
au capital de 500,00 €,
Siège social : 336 RUE DES PELICANS 30900 NIMES
RCS Nimes B 848 356 895 – SIRET : 84835689500013

Procès-Verbal en date du 26/07/2023

AG EXTRAORDINAIRE D'APPROBATION DES COMPTES

Le Vingt Six Juillet Deux Mille Vingt Trois,
L(es) associé(s) de la société ABG, société par actions simplifiée au capital de 500,00 €, se sont réunis en Assemblée Générale Extraordinaire au 336 RUE DES PELICANS 30900 NIMES, siège social de la société, sur convocation de la gérance.

Sont présent :

- Monsieur JULIEN REBICHON, 50 parts
- Monsieur BENJAMIN GALLEGO, 50 parts
- Monsieur ADRIEN BARBERIO, représentant BARBERIO HOLDING, 50 parts

Le total des parts présentées est égal au nombre de parts composant le capital social, l'assemblée est donc déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

La séance est présidée par Benjamin GALLEGO, président de la société.
Le président rappelle que l'Assemblée va délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2022 ;

- Affectation du résultat et éventuellement distribution d'un dividende ;
- Approbation des conventions réglementées intervenues entre la société et les actionnaires ;

Puis lecture est donnée du rapport du président.

1ÈRE RÉSOLUTION

L'assemblée générale approuve le rapport de gestion du président et les comptes de l'exercice clos le *31/12/2022*, et lui donne quitus de sa gestion.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

2ÈME RÉSOLUTION

L'assemblée générale approuve la proposition d'affectation du résultat qui lui a été présentée.

En conséquence, les *bénéfices* de l'exercice, qui se montent à *5757,00* euros, sont affectés au compte « report à nouveau ».

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

3ÈME RÉSOLUTION

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie ou d'un extrait certifié conforme du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toute formalité de publicité afférente aux résolutions ci-dessus adoptées.

De tout ce qui précède il a été établi le présent procès-verbal qui a été signé, conformément à l'article 27 des statuts, par *BENJAMIN GALLEGO (président)* pour servir et valoir ce que de droit.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, et personne ne demandant plus la parole, le gérant déclare la séance levée.
De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé, après lecture par le gérant et les associés.

Fait en 3 originaux,
À NIMES
Le 26/07/2023

SIGNATURE DES ASSOCIÉS

